



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

LYCÉE PRO PLUS PROCHE DE MON AVENIR



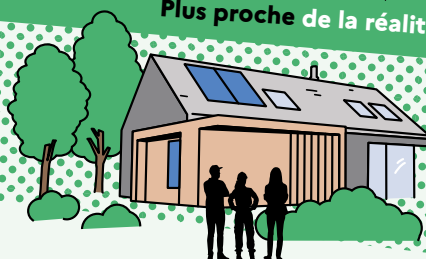
Plus proche de mon projet



Plus proche des entreprises



Plus proche de la réalité



ANNÉE SCOLAIRE
2025-2026

Le lycée pro, plus proche de ses élèves et de ses apprentis. Il les accompagne dans leur parcours et leur projet professionnel en s'adaptant à leurs besoins et en les formant aux métiers de demain.



Choix des parcours

- Voie scolaire ou apprentissage selon le choix de l'élève
- Familles de métiers ou spécialités
- Études supérieures ou vie active



Filières d'excellence

- Campus des métiers et des qualifications dans chaque région
- Spécialités dans les métiers d'avenir et équipements haut de gamme pour une formation de pointe
- Mobilités internationales pendant les études
- Infrastructures sportives et culturelles développées pour le bien-être des élèves



Innovation pédagogique

- Liens renforcés entre les enseignements
- Chefs-d'œuvre et projets
- Liens étroits avec les entreprises



Bureau des entreprises

- Partenariats avec les entreprises dans chaque lycée professionnel
- Aide aux élèves dans leur recherche de stages en entreprise



Soutien et mentorat

- Encourager l'accompagnement de chaque élève par un adulte expérimenté
- Soutenir le parcours des élèves, du lycée vers l'insertion



Accompagnement vers l'emploi

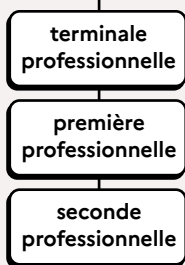
- Apprentissage des techniques de recherche d'emploi
- Accompagnement individualisé à la fin du lycée



UNE SCOLARITÉ PERSONNALISÉE

La formation au lycée professionnel

BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL



Les élèves construisent progressivement leur projet d'avenir, si bien que des passerelles sont possibles entre les formations.

CAP



Sur proposition de l'équipe pédagogique, le CAP peut être préparé en 1, 2 ou 3 ans en fonction du rythme d'apprentissage de l'élève.

Possibilité de cursus mixtes entre apprentissage et statut scolaire

Le baccalauréat professionnel et le CAP peuvent être préparés :

- **par la voie scolaire** dans un lycée professionnel (avec 16 à 20 semaines, plus 6 semaines possibles en terminale, de période de formation en milieu professionnel sur trois ans en baccalauréat professionnel) ;
- **par la voie de l'apprentissage** dans les centres de formation d'apprentis publics ou privés (CFA) ou dans les lycées professionnels. L'apprenti signe un contrat avec l'employeur et se forme en alternance entre l'établissement de formation et l'entreprise ;
- **par des parcours mixtes** (voie scolaire et apprentissage).

On peut faire une 1^{re} année de CAP comme élève et la 2^e en tant qu'apprenti.

Mobilité à l'étranger

Les lycéens et apprentis de la voie professionnelle peuvent **partir se former à l'étranger**, à n'importe quel moment de leur cursus, dans une entreprise et/ou un établissement de formation professionnelle :

- pour acquérir une expérience personnelle et gagner en autonomie ;
- pour enrichir leur connaissance du métier et découvrir d'autres usages et savoir-faire ;
- pour améliorer leur pratique d'une langue étrangère.



UNE ORIENTATION PROGRESSIVE

Accompagnement renforcé

- **91 heures de soutien au parcours** en baccalauréat professionnel (sur trois ans) et 192,5 heures de consolidation, accompagnement personnalisé et accompagnement au choix d'orientation en CAP (sur deux ans).
- **Chaque élève est accompagné** par l'équipe éducative pour construire ses choix d'orientation et consolider ses savoirs fondamentaux. Un test de positionnement a lieu au début de l'année de seconde et de 1^{re} année de CAP pour déterminer les besoins de chacun.
- **Chaque établissement peut mettre en place un système de mentorat** adapté à ses besoins :
 - pour un cursus, un niveau, une classe, etc. ;
 - pour aider les jeunes à réussir leur diplôme, à préparer leur projet post-diplôme, etc. ;
 - assuré par des étudiants, des bénévoles de la société civile, des professionnels d'entreprises, etc.

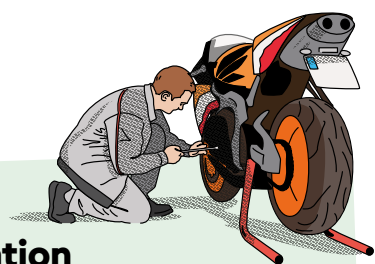
Poursuite d'études

La plupart des bacheliers professionnels qui poursuivent leurs études (sous statut scolaire ou en apprentissage) le font :

- **en BTS** (en deux ans) ;
- **en certificat de spécialisation** (en un an).

Par ailleurs, après un CAP, on peut :

- entrer dans la vie active ;
- préparer un baccalauréat professionnel ;
- préparer un certificat de spécialisation ;
- faire un autre CAP en un an.

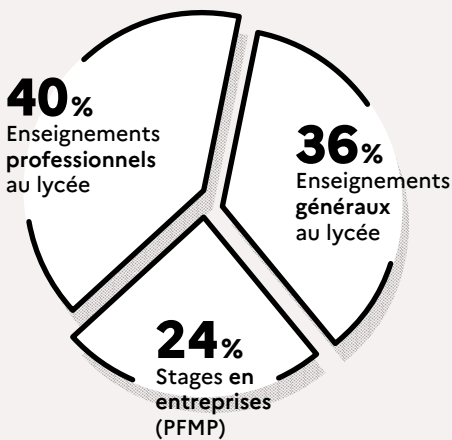


Préparation du projet post-bac

- En classe de terminale, deux parcours sont proposés aux élèves selon leur projet : **préparation à l'insertion professionnelle** (période de formation en milieu professionnel) ou **préparation à la poursuite d'études dans l'enseignement supérieur** (séances de préparation à l'enseignement supérieur).
- **6 semaines** en fin d'année.

UNE PÉDAGOGIE AMBITIEUSE

Répartition horaire en baccalauréat professionnel (2^{de}, 1^{re} et terminale)



Chef-d'œuvre et projet

- **64 heures de projet en baccalauréat professionnel** (42 h en 1^{re} et 22 h en terminale) et **165 heures de chef-d'œuvre en CAP** (87 h en 1^{re} année et 78 h en 2^e année)
- Le chef-d'œuvre et le projet sont des réalisations concrètes qui marquent un aboutissement des talents et des compétences de l'élève dans sa spécialité. Ils peuvent être réalisés de manière individuelle ou collective avec le concours des professeurs.

Le chef-d'œuvre et le projet sont évalués à l'examen.

Renforcement des fondamentaux

- Les heures de français et de mathématiques en 2^{de} et en 1^{re} **professionnelles** font l'objet de groupes à effectifs réduits s'appuyant sur les besoins des élèves pour renforcer l'acquisition des savoirs fondamentaux.
- Les savoirs fondamentaux sont également renforcés par la mise en place de groupes à effectifs réduits en **CAP**.

Périodes de formation en milieu professionnel (PFMP)

Les lycéens de la voie professionnelle suivent durant leur scolarité des périodes de formation en milieu professionnel, partie intégrante de la formation. Elles permettent d'acquérir des compétences et savoirs en entreprise et sont des occasions privilégiées de préciser le projet professionnel de l'élève. Elles sont importantes pour une bonne insertion professionnelle.

Chaque lycée professionnel dispose d'un **bureau des entreprises** qui accompagne toute l'année les élèves dans leurs temps de PFMP et d'alternance.

Les PFMP effectuées par les élèves depuis la rentrée 2023 sont gratifiées par une allocation de l'État.

BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL : CHOISIR SA SPÉCIALITÉ PARMIS

14 FAMILLES DE MÉTIERS



**Métiers de la
construction
durable, du
bâtiment et des
travaux publics**



**Métiers de
la gestion
administrative,
du transport
et de la
logistique**



**Métiers de
la relation
client**



**Métiers
des industries
graphiques
et de la
communication**



**Métiers de
l'alimentation**



**Métiers de
la beauté et
du bien-être**

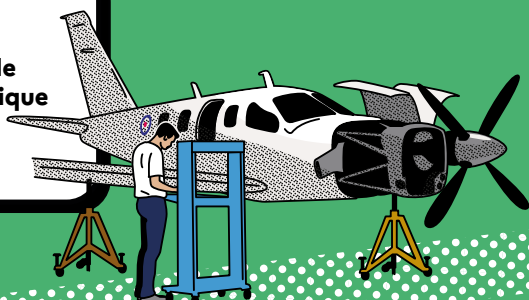
Une famille de métiers regroupe plusieurs spécialités de baccalauréat professionnel qui visent des compétences professionnelles communes.

L'organisation de la classe de 2^{de} en familles de métiers donne l'opportunité aux élèves d'acquérir les compétences professionnelles attendues pour exercer différents métiers auxquels ils se destinent. Elle leur permet également de découvrir les articulations entre les professionnels qui interviennent au sein d'un même secteur d'activité.



Métiers des études et de la modélisation numérique du bâtiment

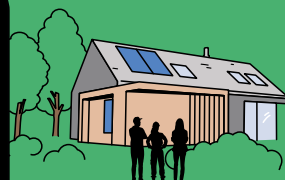
Métiers de l'aéronautique



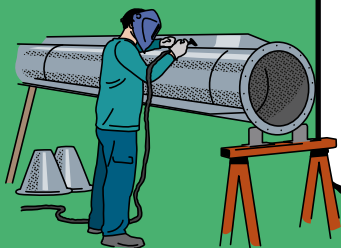
Métiers de l'hôtellerie-restauration



Métiers de l'agencement, de la menuiserie et de l'ameublement



Métiers de la réalisation d'ensembles mécaniques et industriels



Métiers du pilotage et de la maintenance des installations automatisées



Métiers du numérique et des transitions énergétiques



Métiers de la maintenance des matériels et des véhicules



Les autres spécialités hors familles de métiers

Accompagnement, soins et services à la personne • Animation - enfance et personnes âgées • Artisanat et métiers d'art - facteur d'orgues - option organier - option tuyautier • Artisanat et métiers d'art - option communication visuelle plurimédia • Artisanat et métiers d'art - option marchandisage visuel • Artisanat et métiers d'art - option métiers de l'enseigne et de la signalétique • Artisanat et métiers d'art - option tapissier d'ameublement • Artisanat et métiers d'art - option verrerie scientifique et technique • Carrossier peintre automobile • Conducteur routier de marchandises • Construction et aménagement de véhicules • Hygiène, propreté et stérilisation • Maintenance environnementale et propreté

des espaces urbains • Maintenance nautique • Métiers de l'entretien des textiles - option A blanchisserie - option B pressing • Métiers de la couture et de la confection • Métiers de la sécurité • Métiers du cuir - option chaussures - option maroquinerie - option sellerie garnissage • Métiers et arts de la pierre • Modélisation et prototypage 3D • Optique lunetterie • Optique photonique : technologies de la lumière • Perruquier posticheur • Photographie • Plastiques et composites • Production en industries pharmaceutiques, alimentaires et cosmétiques • Technicien constructeur bois • Technicien en appareillage orthopédique • Technicien en prothèse dentaire • Technicien en transport et distribution gaz • Techniques d'interventions sur installations nucléaires • Transport fluvial • Transport par câbles et remontées mécaniques

LYCÉE PRO **PLUS PROCHE** **DE MON** **AVENIR**

Pour en savoir plus :
Onisep - voie professionnelle